



CONDITIONS DE PRET DES EXPOSITIONS DU CIDAL

02/2016

Le Centre d'information prête **gratuitement** ses expositions dont la valeur est estimée à 1.250 euros chacune. Ces expositions voyagent dans toute la France et sont souvent déjà réservées trois mois à l'avance par de nombreuses institutions.

CONDITIONS DE RESERVATION

Une fois votre choix d'exposition établi, vous pouvez effectuer une **pré-réservation** par téléphone ou par e-mail pour une période souhaitée. Celle-ci sera valable pendant une période de **deux semaines**. Votre réservation ne sera validée qu'à réception par nos services, du **formulaire de prêt dûment rempli et signé**, accompagné **d'une attestation d'assurance de 500 euros**. Au-delà de 15 jours, sans réponse de votre part, nous nous réservons le droit d'annuler votre réservation. Il est recommandé de réserver les expositions deux mois avant la date souhaitée.

MODALITES D'ENVOI

Le Centre d'information prend en charge les frais d'expédition. Les seuls frais à votre charge sont les **frais de réexpédition** (renvois) de l'exposition au :

CIDAL, 31 Rue de Condé, 75006 Paris.

Le coût moyen d'envoi est de 25 euros environ.

DROITS D'UTILISATION ET D'EXPLOITATION

Tous les droits de l'exposition sont détenus par le CIDAL. Pour tout envoi d'exposition en format numérique, il est interdit d'abrégé et surtout de modifier les textes d'exposition, ou de remplacer des photos. La réalisation de dépliants, brochures ou assimilés à partir des panneaux ou l'impression complète des panneaux est soumise à l'accord préalable du CIDAL. Toute publication doit mentionner le copyright « CIDAL Paris ».

NOTA BENE : Face à la recrudescence des demandes, au non-respect des délais impartis et à l'endommagement fréquent des expositions, le CIDAL se voit dans l'obligation de demander **d'une attestation d'assurance** lors de la réservation ainsi que le renvoi du **formulaire de réservation** dûment signé. D'autre part, afin d'offrir un service de qualité pour tous et de maintenir les expositions dans un état présentable, il est formellement **interdit d'utiliser de la colle ou du scotch** pour accrocher l'exposition dans votre établissement. Il vous est également demandé de bien vouloir renvoyer l'exposition aussitôt votre manifestation terminée.



PRÊT D'EXPOSITION

DEMANDEUR DE PRÊT

Nom établissement : _____ Adresse de livraison : _____
Adresse : _____

CONTACT

Nom et Prénom : _____ Fax : _____
Téléphone : _____ E-mail : _____

EXPOSITION

Pour notre manifestation _____ qui aura lieu du
_____ au _____, nous vous demandons le prêt de l'exposition :

Nom : _____

Nous nous engageons à vous rendre l'exposition empruntée dans sa totalité et dans son état d'origine ainsi qu'à la réexpédier dans les délais impartis soit dès la manifestation terminée, donc à la date du _____.

Nous sommes conscients de la valeur de chaque exposition (1250 €) et en assumons l'entière responsabilité. Ci-joint, nous joignons un une attestation d'assurance de 500 €.

A _____, le _____

(Signature)